



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : RHONE**

**Référence : 1000545565**

**Discipline : L1000 - Histoire Géographie (L1000)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0690128P

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Edouard Branly - Lycée des métiers de l'énergie, de la lumière et du numérique

Commune : LYON 5E ARRONDISSEMENT

Adresse : 25 rue DE TOURVIELLE 69322 LYON 5E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690128P@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

Le lycée Branly offre la possibilité aux élèves, de choisir, de la seconde à à terminale un parcours "Euro anglais".

1 heure de LV anglais et 1 h de DNL Histoire Géographie sont inscrites à l'EDT hebdomadaire des élèves.

Le professeur d'Histoire Géographie devra donc assurer 3h de DNL par semaine.

### Missions

Assurer la pérennité de l'anglais Euro au lycée Branly et participer à sa visibilité.

Travailler en étroite collaboration avec ses collègues de langues.

Participer et s'associer au programme Erasmus.

Développer les compétences langagières des élèves.

S'engager dans une démarche de projets spécifiques et ouverts aux autres disciplines.

### Compétences requises

M. NAYRAC occupe le poste depuis 2 ans, il donne entière satisfaction. Nous partageons la volonté de poursuivre notre collaboration pour les années futures.

### Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via l-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.